

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION
SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DE LA PLANIFICATION
DIVISION DU PERSONNEL

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

80/120 du 13/03/80

RECTIFICATIF N° / ~~ETR~~ SG/
DAAP/DP au Decret N° 80/054 du
2.02.80 portant affectation
du Personnel Diplomatique en
qualité de Secrétaire.-

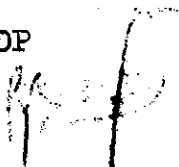
VISAS :

DFP



LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU
PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

DP



ARTICLE 1ER.- : au lieu de :

DCF



ALGER : EPENDE Jean-Marie

L I R E : EPENDET Marie Joseph

au lieu de :

B O N N : NDENGUET Henri

L I R E : NDENGUE François

LE RESTE SANS CHANGEMENT

RAZZAVILLE, le 13 MARS 1980.

.../...



Par le Président du Comité Central
du Parti Congolais du Travail,
Président de la République, Chef de
Etat, Président du Conseil des
Ministres.

Colonel Denis SASSEU-NGUESSO.-

Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Pour le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopé-
ration en mission, le Minis-
tre de l'Intérieur

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

François Xavier KATALI.-

Le Ministre du Travail et de la
Justice, Garde des Sceaux,

Le Ministre des Finances

Victor TANBA-TANBA .-

Henri LOPES.-

AMPLIATIONS :

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	2
CAB/PM	2
DPT.REL.EXT.....	2
MAEC	2
AMBASSADES	4
DFP	2
DB	2
DCF	2
SGCM/BC	2
INTERESSES	2
DOSSIERS	6
JORPC	1

